



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt quatre mars à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 17 2023, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D7-6-45

OBJET : DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE
COMPLÈMENT POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DES DEUX RIVES DANS LES ÉCOLES EXTÉRIEURES

Étaient présents :

Commune d'AUVILLAR	M. RENAUD Olivier M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	M. GIL Mathieu (en remplacement de M. MARTIN Henri)
Commune de CASTELSAGRAT	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	M. DÉPASSE Guy
Commune de DONZAC	M. TERRENNE Jean-Paul (a donné pouvoir à GAILLARD Elisabeth) Mme GAILLARD Elisabeth
Commune d'ESPALAIS	M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUÈS	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	M. BENOIT Pascal Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	M. BARROS Gérard M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTÈRE	M. DOUSSON Bruno Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	Mme MAERTEN Marie Bernard M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MERLES	M. SÉRGAS Serge

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MONTJOI	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	Mme CHAPUS Marie Dominique (en remplacement de BOISSEAU C)
Commune de VALENCE D'AGEN	M. BAYLET Jean Michel Mme BRU Laetitia (a donné pouvoir à D. ZANIN) M. GROUSSOU Bernard Mme LAROUSSINIE Francine Mme LECORRE Christiane M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à PERE Cathy) Mme PERE Catherine M. ZANIN Daniel Mme HOHOL Elisabeth (a donne pouvoir à FURLAN Josiane) Mr ZMUDA Patrick Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de DUNES	M. ALARY Alain Mme BOUVIER Lina
Commune de MANSONVILLE	M. BERTHET Christian
Commune de VALENCE D'AGEN	M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	Attaché Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2023D7-6-45

**OBJET : DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE
COMPLÉMENT POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES DANS LES ÉCOLES
EXTÉRIEURES**

Lors du Conseil Communautaire du 29 Juillet 2016, il a été décidé de porter la dotation de fonctionnement des écoles à hauteur de 550 € par enfants scolarisés dans les écoles extérieures à la Communauté de Communes des Deux Rives, sous conditions fixées par le Code de l'Éducation Nationale.

Lors de ce Conseil Communautaire, il a été décidé de poursuivre la prise en charge des participations demandées aux communes, dans le cadre d'une scolarisation dans des écoles publiques ou privées extérieures à la Communauté et dans la limite de 550 € / enfant.

2 Communes ont répondu, il s'agit de :

- MERLES pour l'année scolaire 2021-2022 (11 élèves),
- LE PIN pour l'année scolaire 2022-2023 (6 élèves).

Le Président propose d'acter le complément de la dotation de solidarité comme suit :

Communes	Forfait par enfant	Nombre enfants	Complément de dotation en €
MERLES	550 €	11	6 050 €
LE PIN	550 €	6	3 300 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'acter le complément de la dotation de solidarité et d'attribuer les participations suivantes :

- MERLES : 6 050 €
- LE PIN : 3 300 €

Fait à Valence d'Agen, le 24 mars 2023

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

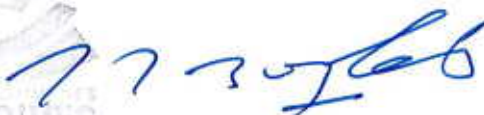
A Valence d'Agen, le 27 mars 2023

La secrétaire de séance
Maire de CASTELSAGRAT



Francine FILLATRE

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le

31 MARS 2023

31 MARS 2023

AR Préfecture

DOTATION SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE COMPLEMENT SCOLARISATION DESENFANTS DE LA CC2R DANS LES ECOLES EXT.odt

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20230324-2023D7_6_45-DE

Numéro d'acte : 2023D7_6_45

Date de décision : 24/03/2023

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-6-0-0-0 (Finances locales / Contributions
budgétaires)

Fichier acte : 2023D7-6-45 DOTATION SOLIDARITE
COMMUNAUTAIRE COMPLEMENT
SCOLARISATION ENFANTS CC2R DANS
ECOLEX EXT.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 31/03/2023 14:59:57

Date de réception de l'AR : 31/03/2023 15:10:16